

Christine de Pizan et la sagesse des femmes

Comment Christine de Pizan prend la défense des femmes au début du
XVe siècle.



Cité des dames, Christine de Pizan, BnF ms. français 607, f2r

Mémoire de Licence de langue et culture françaises

Sous la direction de dr. Y.J.C. Vermijn

Deuxième lecteur: dr. K. Lavéant

Université d'Utrecht

Rosa Van Der Horst

6126707

Juin 2020

Résumé

Dans ce mémoire nous avons essayé de comprendre comment Christine de Pizan défend la femme dans ses œuvres. Pour cela nous avons abordé rapidement comment la femme était perçue à travers lois et décrets. Pilorget nous a rappelé que celle-ci est en premier lieu vu au travers du mariage et de l'obéissance qu'elle doit à son mari et à son père. Nous nous sommes ensuite penchés sur *Le Dit de la Rose*, texte écrit peu de temps après la *Querelle du Roman de la Rose* à laquelle De Pizan participe, soutenue par le théologien Jean Gerson. Dans *Le Dit de la Rose*, De Pizan met en scène des forces divines qui lui demandent d'instaurer un ordre, celui de l'Ordre de la Rose, pour défendre les femmes bonnes et vertueuses des diffamations.

De Pizan continue de défendre les femmes quelques années plus tard dans *Le Dit de la Pastoure*, texte en contre-pied du genre de la pastourelle où la bergère Marotte est le personnage principal. Dans ce manuscrit, Christine réussit à démontrer que les femmes sont véritablement douées d'intelligence. Marotte et Lorrette savent ainsi qu'il est rationnel d'avoir peur d'un chevalier et s'engagent dans une discussion concernant les décisions à prendre. Marotte est un personnage posé, capable de raisonner et de prendre les décisions qui s'imposent. Lorette, plus éduquée, s'offre en partenaire de débat pour donner à Marotte, amoureuse, une vision plus objective de la réalité.

Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, nous retrouvons les allégories, chères à Christine de Pizan, pour livrer un message divin. En effet, en s'appuyant de nouveau sur l'ordre divin, De Pizan peut se permettre une plus grande marge de manœuvre pour défendre la sagesse de la femme. Dans ce livre elle déconstruit à l'aide des trois déesses, Raison, Droiture et Justice, les mensonges et a priori qu'ont les hommes de cette époque envers les femmes.

Ainsi dans les œuvres que nous avons étudiées, Christine de Pizan défend les femmes en démontrant leurs bonnes qualités et leur vertu à l'aide d'exemples de femmes véritables, mythologiques ou inventées. En les plaçant au cœur de son œuvre, elle rend à la femme, souvent oubliée ou malmenée dans la littérature du XVe siècle, une place de choix. Pour cela elle s'appuie sur des êtres allégoriques qui lui donnent pour mission divine de défendre les femmes.

Table des matières

Résumé	1
Table des matières	3
Introduction	4
Quelques lois sur les femmes	6
Chapitre 1. La prise de position de Christine dans la querelle du Roman de la Rose	9
Le Roman de la Rose	9
La querelle du Roman de la Rose	10
Le Dit de la Rose	12
La mission divine de Christine	14
Jean Gerson	15
Chapitre 2. Le Dit de la Pastoure ou comment Christine de Pizan réhabilite la femme	18
Définition de la pastourelle	18
Le Dit de la Pastoure	20
L'intelligence de Marotte	21
L'intelligence de Lorette	24
Chapitre 3. Comment Christine de Pizan se positionne dans la narration en déconstruisant les mensonges à propos des femmes dans Le Livre de la Cité des Dames	27
Dames	27
Sous quelle impulsion Le Livre de la Cité des Dames fut écrit	27
Comment Christine de Pizan se positionne dans la narration	29
L'emprunt de Christine de Pizan à Boccace	30
Trois thèmes pour défendre les femmes.	32
Le viol	32
L'honneur	34
L'éducation	37

Conclusion	39
Bibliographie	41
Sources primaires	41
Source secondaires	41
Sources électroniques	42

Introduction

En 1399, Christine de Pizan écrit dans *L'Epistre au Dieu Amour* les mots suivants;

*«Et ainsi sont les femmes diffamées
Par tant de gens et à grand tort blâmées
En paroles et dans plusieurs écrits,
Où qu'il soit, vrai ou non, tel est le cri¹. »*

Par ces mots, Christine de Pizan dénonce le comportement que peuvent avoir certains envers les femmes. Dans *L'Epistre au Dieu Amour*, elle raconte son traitement face au système judiciaire où les femmes sont blâmées à tort ou à raison. Dans nombre de ses textes, Christine de Pizan prend la défense des femmes et nous pourrions voir dans ces écrits un premier sursaut de féminisme bien que le mot et l'idée même n'existaient pas encore vraiment. Bien qu'évidemment, elle ne se positionne pas en tant que telle, elle est aujourd'hui considérée comme l'une des premières féministes et humanistes européennes².

Pour en arriver à ces écrits, il faut qu'elle ait reçu un accès à une éducation remarquable. Née en 1364, Christine de Pizan grandit à la cour de France sous la protection de Charles V, appelé Le Sage. Le père de Christine, Thomas de Pizan, est médecin et astrologue à la cour de France et lui donne une éducation très complète autour des arts libéraux et des sciences. À quinze ans, elle épouse Etienne de Castel qui meurt en 1390. Quelques années auparavant, Charles V, puis son père, Thomas de Pizan, meurent eux aussi, laissant Christine sans moyen d'existence. Elle décide alors de vivre de sa plume pour conseiller la cour et les hommes. Elle rêverait même selon Bohler³ d'un monde meilleur, où les femmes contribuent aux progrès de l'humanité, et peut-être même d'un monde où les femmes peuvent gouverner, avec amour et savoir.

¹ Pizan, de, C. *Oeuvres de Christine de Pizan, demoiselle (1399-1402)* BnF ms. fr. 604, f. 55r. vers 20 à 24. Source: Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. - Gallica, consulté le 6 avril 2020

² Videt-Reix, D. (2011). *Christine de Pizan et la poétique de la justice* (Doctoral dissertation, Aix-Marseille 1). Consulté le 24 avril 2020

³ Bohler, D. (2001). *Un regard sur Christine de Pizan*. *Clio*, (13), 117-123, page 120. Consulté le 13 février 2020, à l'adresse <https://doi.org/10.4000/cli0.136>

En plus de défendre la cause féminine et de conseiller les hommes dans ses écrits, Christine de Pizan se mêle à ce qui semble être la première querelle littéraire de l'Histoire⁴. Elle s'attaque à Jean de Meung, et au *Roman de la Rose*. Outre les offenses faites à la religion, que dénoncera en 1402 Jean de Gerson, Christine de Pizan attaque le vocabulaire grossier et le traitement des femmes dans ce roman. Elle envoie ses textes à la reine Isabeau et ceux-ci seront repris notamment dans le *Traité contre le Roman de la Rose* de Jean de Gerson (1402), faisant des reproches au *Roman de la Rose*.

Le *Roman de la Rose* est un long poème écrit par deux auteurs, Guillaume de Lorris entre 1230 et 1235, puis par Jean de Meung de 1275 à 1280 environ⁵. Ce texte courtois conte l'histoire d'un jeune homme faisant la cour à la femme qu'il aime avec des métaphores relatives au jardin et à la 'fleur' de la femme. La deuxième partie, écrite par De Meung, est une partie plus philosophique qui traite de la perception du couple et de l'amour. On peut voir ici les premières traces de la pensée de la Renaissance. Ce texte connaît un grand succès jusqu'à la Renaissance et conduit donc à la première querelle littéraire, opposant Christine de Pizan et d'autres partisans d'une morale plus stricte et religieuse à Jean de Meung et les défenseurs d'une morale peut-être plus en avance sur leur époque.

Se piquant à plusieurs genres, Christine conseille les femmes dans *La Cité des Dames*, et elle conseille les hommes et le monde politique dans plusieurs épîtres dont *L'Epistre a Eustace Morel*. Christine de Pizan écrit aussi des poèmes qui évoquent davantage l'amour notamment dans une œuvre satirique, *Le Dit de la Pastoure*, œuvre où Christine parodie le genre de la pastourelle. Elle prend comme narratrice, comme personnage principal une femme, Marotte, et évoque le point de vue de cette femme, ses sentiments, ses désirs. Cette œuvre est parodique voire satirique car le genre de la pastourelle auquel elle fait référence est un genre très masculin, où la femme est souvent malmenée et dans lequel le viol n'est pas un acte condamné⁶. La pastourelle trouve place dans un cadre bucolique, souvent près d'une forêt ou d'une fontaine où une bergère fait paître ses moutons. Un chevalier arrive et s'ensuivent quelques aventures qui peuvent se terminer par un viol.

Outre ce texte et *Le Dit de la Rose*, texte qui fait partie du discours de Christine de Pizan contre *Le Roman de la Rose*, et qui sont rassemblés en 1891 dans un recueil édité

⁴ Greene, V. (2007) *Le débat sur le Roman de la Rose*, *Cahiers de recherches médiévales*, mis en ligne le 30 juin 2010, consulté le 01 juin 2020, à l'adresse :<https://doi.org/10.4000/crm.2586>

⁵ Luddecke, F. & Mercuzot, D. (2 juillet 2018). *Le Roman de la Rose, best-seller médiéval*. Consulté 23 avril 2020, à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/blog/02072018/le-roman-de-la-rose-best-seller-medieval?mode=desktop>

⁶ Gravdal, K. (1985) *Camouflaging Rape : The rhetoric of sexual Violence in the Medieval Pastourelle*, Pennsylvania, États-Unis d'Amérique : University of Pennsylvania Press p. 372, consulté le 22 avril 2020

par Maurice Roy, Christine de Pizan rédige *La Cité des Dames*, oeuvre certainement parmi les plus célèbres de l'écrivaine. Dans *La Cité des Dames*, Christine de Pizan, narratrice et sujet du texte, se fait conseiller par trois déesses Raison, Droiture et Justice qui l'aident à construire une cité imaginaire où les femmes peuvent s'épanouir. Dans le prologue de ce long texte de cent trente-six chapitres divisés en trois parties, Christine De Pizan enjoint les femmes à être des citoyennes aimant et craignant Dieu.

Tout au long de ce texte, Christine de Pizan fait non seulement un plaidoyer pour une réhabilitation de la femme mais elle met aussi le doigt sur les mensonges et les raccourcis qu'ont pu faire les hommes à l'encontre de ces dernières.

« Dame, je me souviens que vous m'avez dit tout à l'heure, à propos de tous ces hommes ayant si sévèrement blâmé les moeurs des femmes et les condamnant en bloc, que plus l'or demeure dans le creuset plus il s'affine; il faut entendre par là que plus elles sont blâmées à tort, plus grand est le mérite de leur gloire.⁷ »

Ainsi, en nous appuyant sur ces trois œuvres nous pouvons nous demander comment Christine de Pizan défend-t-elle la sagesse de la femme au Moyen-âge.

Pour cela nous étudierons *Le Dit de la Rose* (1401) et comment Christine de Pizan se donne la légitimité à défendre l'intelligence des femmes. Ensuite nous verrons dans *Le Dit de la Pastoure* (1403) comment elle donne la parole à deux personnages féminins pour exposer la sagesse et la clairvoyance féminine. Enfin, dans une troisième partie nous traiterons quelques extraits de *La Cité des Dames* (1405) où Christine de Pizan, là encore, tente de démontrer que la femme a bel et bien un rôle à jouer dans la société médiévale.

Quelques lois sur les femmes

Pour mieux comprendre ce à quoi les femmes font face au Moyen-âge nous nous proposons tout d'abord d'aborder quelques lois et coutumes, rendant difficile l'accès à un traitement juste pour les femmes. Il faut rappeler ici que les notions de justice et que le droit coutumier du Moyen-âge ne sont absolument pas comparables avec la justice, les normes,

⁷ Pizan, de, C. (1986). *Le Livre de la Cité des Dames*, (É. Hicks & T. Moreau, Vert.). Paris, France : éd. Stock p.48 Consulté le 2 juin 2020

valeurs et coutumes que nous pouvons observer au XXIème siècle en Europe de l'Ouest et en France. Il s'agit ici seulement de montrer très sommairement comment la vie des femmes est régie dans la loi.

Julie Pilorget⁸, agrégée d'histoire à l'Université Paris-Sorbonne, nous rappelle que la femme est vue au travers du mariage, elle est soit vierge et sous l'autorité de son père, soit veuve, soit mariée et donc soumise par la loi à son mari qui peut exercer son droit de correction. Ce droit de correction signifie que le mari peut corriger sa femme, sans pour autant la tuer, mais, comme le rappelle Pilorget, «*Le mari peut se réchauffer les pieds dans le sang de la femme*⁹ ». De même, la femme ne peut exercer le même métier que son mari. Si cela semble être lié à des raisons économiques, Pilorget ne doute pas qu'il s'agisse ici plutôt d'écarter la femme de la vie publique. De même, l'Église, en se réformant¹⁰, efface les femmes et ne leur permet pas un rôle véritable bien qu'elles soient souvent plus pieuses que leurs compagnons masculins comme le note Mazour-Matusevich¹¹.

Enfin, les femmes sont de moins en moins protégées contre le viol au cours du Moyen-âge, notamment depuis le décret de Gratien en 1140 par qui le viol est davantage considéré comme une atteinte au bien du père que comme une atteinte à sa fille. Pour être considérée comme victime de viol, une femme doit répondre à quatre critères : le coït doit avoir été pratiqué en dehors des liens du mariage, la femme doit être enlevée à la maison de son père, le viol doit être fait de manière violente et il ne doit pas y avoir d'accord de mariage (fiançailles) entre la victime et l'agresseur. De même lorsqu'une femme est mariée, elle a donné son consentement sexuel pour toute la durée du mariage, on ne peut alors plus parler de coït forcé dans les liens du mariage¹².

⁸ Pilorget, J. (2016). *La fin du Moyen Âge, un moment charnière pour l'histoire des femmes ? Les embarras de la périodisation*. *Questes*, (33), 95-107. <https://doi.org/10.4000/questes.4307>

⁹ T. Hakem (21-03-2016) *Un Autre Jour est Possible; Le statut de la femme au Moyen-âge* [Émission de radio]. France culture
<https://www.franceculture.fr/emissions/un-autre-jour-est-possible/les-femmes-au-moyen-age-loin-des-idees-recues>

¹⁰ Jan, Ie, R. (2001) *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*. (Paris, France : éd. Aubier Montaigne). p. 18, Consulté le 13 juin 2020

¹¹ Mazour-Matusevich, Y. (2006). *La Position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes*. In *Moyen-Age (le) 2006/2 Tome Cxii* (p. 346) Consulté à l'adresse
<https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-337.htm> le 28 mai 2020.

¹² Gravdal, K. (1991). *Ravishing Maidens; Writing Rape in Medieval French Literature*. (Pennsylvania, État-Unis d'Amérique : University of Pennsylvania Press.) pp. 8-9. Consulté le 23 avril 2020

C'est dans ce contexte compliqué qu'une voix s'élève, celle Christine de Pizan. En prenant part à la querelle du *Roman de la Rose* elle se met en première ligne pour défendre les femmes et leurs honneur.

Chapitre 1. La prise de position de Christine dans la querelle du *Roman de la Rose*

En 1401, Christine de Pizan publie *Le Dit de la Rose*. Ce poème, long de 649 vers, est écrit dans le contexte de la popularité prolongée dont bénéficie *Le Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung. Si *Le Dit de la Rose* ne cite pas explicitement le roman ou ses auteurs, les thèmes de l'amour et surtout celui de la défense des femmes semblent être une réaction presque 'à chaud' sur le texte. Elle enverra d'ailleurs cette épître à la Reine Isabeau, sous la protection de laquelle elle avait également publié son échange de lettres avec Jean de Montreuil et Gontier Col au sujet du *Roman de la Rose* – échange connue sous le nom Querelle de la Rose. *Le Dit de la Rose* sera repris par Jean Gerson, célèbre théologien et chancelier de l'Université de Paris, dans le cadre de sa réaction au *Roman de la Rose*.

Le Roman de la Rose

Le Roman de la Rose est écrit en deux parties sur une période de cinquante ans par Guillaume de Lorris et Jean de Meung. Ce dernier a principalement écrit sur le thème de l'amour perdu, la jalousie et la vieillesse, le tout sur un ton cynique ; Guillaume de Lorris, lui, relate l'histoire pleine d'allégories d'un jeune chevalier découvrant le verger d'une femme et partant à la conquête d'une fleur (un bouton de rose) qui s'y trouve. En effet le chevalier aborde le jardin d'Amour où, sur les murs, sont représentées des allégories qui le poussent à franchir la frontière pour découvrir un verger où le bouton de rose se situe. Tout au long de ces scènes, le chevalier est confronté à autant d'allégories l'incitant tantôt à se comporter aux normes de la courtoisie, tantôt à les ignorer. Il finit par être aveuglé par l'Amour et à conquérir la rose. Le texte se termine par la défloraison assez explicite de la jeune femme¹³. Cette défloraison est contée en deux pages où la cueillette de la rose est longuement décrite:

¹³ Lüddecke, F. (2018, 4 juin). *Le Roman de la Rose*. Consulté 11 mai 2020, à l'adresse <https://manuscripta.hypotheses.org/809>

«*La conclusion du Rommant*
Est que vous voyez cy l'amant
Qui prend la Rose à son plaisir,
*En qui estoit tout son plaisir.*¹⁴ »

Christine de Pizan dénonce la misogynie de ce poème et le manque de valeurs chrétiennes, comme nous le verrons plus tard. De fait, elle se retrouve dans la première querelle littéraire française opposant Christine de Pizan, Jean Gerson, le maréchal Boucicaut et Guillaume de Tignonville d'un côté à Jean de Montreuil et Gontier Col de l'autre.

La querelle du *Roman de la Rose*

Pour pouvoir présenter cette querelle, considérée comme la première querelle littéraire française, il faut se pencher sur les participants avant de pouvoir avancer les arguments "pour ou contre" ce roman qui fit couler de l'encre jusqu'à la Renaissance.

Jean Gerson est un théologien et philosophe français, chancelier à l'université de Paris dès la fin du XIVe siècle. Il est considéré aujourd'hui comme un homme qui d'une part nourrit une grande méfiance envers les femmes, mais qui, d'autre part, a du respect envers elles. Dans ses manuscrits, Gerson décrit les femmes comme dévotes mais indépendantes¹⁵. Sa double vision des femmes reste aujourd'hui un sujet de discussion. Nous nous pencherons un peu plus en détail sur la pensée de Jean Gerson dans une partie ultérieure de ce chapitre.

Le maréchal Boucicaut, de son vrai nom Jean II Le Meingre, est un tourangeau qui mène nombreuses campagnes militaires et se mêle lui aussi à la poésie. Boucicaut a créé à cette époque *L'écu verd à la dame blanche*, un ordre de chevalerie pour la défense des

¹⁴ Loris, de, G., & Meung, de J. (1864). *Le Roman de la Rose* (éd. Francisque-Michel, Vol. II). Paris, France : Librairie De Firmin Didot. Frères, fils & Cie. p. 348. Consulté le 18 mai 2020

¹⁵ Mazour-Matusevich, Y. (2006). *La position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes. Le Moyen Age*, tome cxii(2), 337-353. doi:10.3917/rma.122.0337. Consulté le 13 mai 2020

femmes (11 avril 1400)¹⁶. Guillaume de Tignonville, quant à lui, est prévôt de Paris et magistrat. C'est à lui et à la reine Isabeau que Christine de Pizan adressa ses textes à propos du *Roman de la Rose*.

Face à eux, Jean de Montreuil, partenaire épistolaire de Christine de Pizan. Le prévôt de Lille échange en effet de nombreuses lettres avec cette dernière, bien avant la querelle du *Roman de la Rose*. Gontier Col, homme politique et secrétaire du roi, est le maître de Montreuil. Il se mêle à cette querelle pour protéger son disciple et reproche à De Pizan son style invectif¹⁷.

Mais que reprochait-on alors à ce texte qui par ailleurs faisait tant d'émules ? Dès la publication les langues se déchaînent sur ce roman où les envolées lyriques et les questions posées donnent au lecteur plusieurs angles de lecture possible. Ainsi se développent, les *rhodophiles* et les *rhodophobes*, ceux qui sont 'pour' et ceux qui sont 'contre'. Jean de Montreuil, avec qui Christine entretenait une relation épistolaire, lui envoie une lettre (aujourd'hui perdue) vantant les mérites littéraires de ce texte. Christine de Pizan y répond en dénonçant le mauvais goût et la misogynie de Jean de Meung. De fait, De Pizan profite de sa position de femme écrivaine pour défendre les femmes et déplore la médisance à l'encontre de celles-ci. Elle attaque de même le côté immoral du texte.

En effet, Jean de Meung parle de femmes comme étant des «putes» et n'a de cesse de les insulter.

«Ceste est pute, ceste se farde¹⁸ »

Si le Christ parle de femmes prostituées (MT 21;31), il ne parle en aucun cas des femmes comme étant des *putes*. Ce vocabulaire, pour le moins argotique, montre ainsi l'immoralité des auteurs du *Roman de la Rose* que Christine de Pizan dénonce. Dans *Le Débat sur le Roman de la Rose* (2007) Virginie Greene explicite le syllogisme pervers que Christine de Pizan dénonçait déjà au XVe siècle dans sa lettre à Jean de Montreuil¹⁹. Effectivement,

¹⁶ Pizan, de, C., & Roy, M. (1891). *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan, Le Dit de la Rose* ((Paris) éd.). Consulté le 24 juin 2020 à l'adresse Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 8-Z-74 (80 Introduction p. 4

¹⁷ *ibid* introduction p. 6

¹⁸ Lorris, G., & Meun, J. (2020). *Le Roman de La Rose* (Vol 3). Chartres, France : CPA éditions p. 337. Consulté le 18 mai 2020

¹⁹ Greene, V. (2007) *Le débat sur le Roman de la Rose, Cahiers de recherches médiévales*, mis en ligne le 30 juin 2010, consulté le 01 juin 2020, à l'adresse :<https://doi.org/10.4000/crm.2586>

selon Jean de Meung, les femmes sont perverses et d'ailleurs toutes les femmes sont, au fond, mauvaises. De Meung dit donc qu'il faut s'en éloigner, or il enjoint aussi les hommes à coucher avec ces mêmes femmes. Christine de Pizan le relève dans l'une de ses lettres par ces mots:

*«ais puis que tant sont perverses, ne les deust commander approuchier aucunement ; car
qui inconvenient redoubte, eschiver le doit²⁰»*

Le Dit de la Rose

C'est dans *Le Dit de la Rose* que la réflexion Christine de Pizan atteint son apogée dans cette querelle. Ce poème narre une scène chez le duc d'Orléans où la déesse Loyauté apparaît au nom de l'Amour. Celle-ci invite les convives à prêter serment pour former l'Ordre de la Rose, pour protéger l'honneur de la femme:

*«Si veult qu'ainçoiz que nullui se consente
A recevoir la rose belle et chiere,
Qu'il face veu que jamaiz il n'assente
lasme ou medit en nesume maniere
De femme qui son honneur tiengne chiere²¹»*

La promesse devient encore plus claire lorsque les convives prêtent réellement serment, dans une ballade de quatre strophes se terminant à chaque fois par *«Et pour ce prens je l'Ordre de la Rose»*.

*«[...] Ne par mou ja femme n'y ert diffamée:
Et pour ce prens je l'Ordre de la Rose*

²⁰Hicks, E. (1977), *Le Débat sur le Roman de la Rose*. Paris, France : éd.Paris, Champion, réimpr. Slatkine, 1996 p. 15, consulté le 1 juin 2020

²¹ Pizan, de, C., & Roy, M. (1891). *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan, Le Dit de la Rose* ((Paris) éd.). Consulté le 24 juin 2020 à l'adresse Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 8-Z-74 (80) pp. 161-165

[...]

*Si defendray s'aucun est qui dire ose,
Chise par quuoy dame estre puist blasmée:
Et pour ce prens je l'Ordre de la Rose.²² »*

Les convives qui reçoivent et acceptent la rose cueillie dans le jardin de la déesse prêtent implicitement serment contre les propos tenus dans *Le Roman de la Rose* où les femmes sont, selon De Pizan, *diffamées*²³.

Plus tard, lorsque la narratrice est endormie, une déesse lui apparaît pour appuyer les propos contre la diffamation et la maltraitance des femmes. Elle condamne les *villains* qui usent seulement de leur statut et de leur force et qui, par leurs méfaits, tuent doublements leurs victimes. De même, comme nous pouvons le voir dans l'extrait suivant, elle s'indigne aussi contre les femmes qui médisent et qui blâment leurs congénères:

*«Et quant je di homs, j'entens famme
Aussi s'elle jangle et diffame;
Car chose plus envenimée
Ne qui doyes estre moins amée
N'est que langue de femme male²⁴ »*

Ainsi, par ce poème, écrit comme elle le rappelle à la fin du récit, le jour de la Saint-Valentin où les amoureux *choisissent amours pour l'année*²⁵, Christine de Pizan propose un regard sur les femmes qui éclaire leur bonté et leurs valeurs.

Implicitement, elle pointe ainsi du doigt les propos tenus par les auteurs du *Roman de la Rose* et propose aux chevaliers et aux dames de prêter ce serment pour ne plus médire sur les femmes. Ce sujet est récurrent chez De Pizan car non seulement elle le nomme dans ce *Dit* mais aussi dans d'autres textes comme l'*Épître aux dieux d'Amour* cité en introduction.

²² *ibid*, p. 35 vers 197- 224,

²³ *ibid* p. 43 vers 454

²⁴ *ibid* p. 43 vers 454-458

²⁵ *ibid* p. 48 vers 639-640

La mission divine de Christine

Dans un Moyen-âge mystique où l'on a des visions divines et à une époque où Jeanne d'Arc, la plus célèbre pucelle de France, est appelée par Dieu et la cour, faire appel à des allégories divines n'est pas chose rare. En effet, les auteurs du *Roman de la Rose* usent de toutes sortes d'allégories (Amour, Vieillesse, Sagesse, Jalousie...) pour transmettre leurs sentiments et messages. Dans *Le Dit de la Rose*, c'est Amour qui vient au nom de Dieu à la table du duc d'Orléans pour apporter un message aux convives. C'est donc Dieu qui enjoint les convives à défendre la femme:

*«Le Dieu d'Amours par mou il vous presente
Ces ci de volenté entiere,
Cueillies sont de très la
Es beaux vergiers dont je courtilière.²⁶ »*

Plus tard, dans la nuit, c'est la déesse de la loyauté qui apparaît en rêve à Christine pour discuter avec elle des femmes.

*«Je suis la deesse loyale
De la haulte ligne royale
De Dieu qui me fist et fourma
Et de ses rigles m'enforma.²⁷ »*

Cette déesse Loyale est, elle aussi, une envoyée de Dieu. Il est difficilement imaginable que Christine, chrétienne et soumise à Dieu, puisse se soustraire à ses ordres et les paroles de Loyauté vont donc lui ordonner d'agir.

*«[...] et te mande
Que tu commettes le bel Ordre*

²⁶ *ibid* p. 34 vers 153-156

²⁷ *ibid* p. 38 vers 298-301

*Ou nulz ne puet par droit remordre.
Et combien que j'aye apportées
Les rose qui seront portées[...]»²⁸*

C'est en se mettant en scène comme narratrice et personnage principal du poème, que l'écrivaine Christine de Pizan se donne le pouvoir et la légitimité d'agir. Dieu lui a donné une mission sur Terre et c'est pourquoi elle écrit ces épîtres et poèmes sur les femmes, leur sagesse et leur intelligence.

Ce n'est pas la seule fois où Christine fait appel à des allégories et à Dieu pour soutenir ses propos. Par la suite, Christine de Pizan écrira *Le chemin de Longue Étude* (1402) et *La Cité des Dames* (1405), textes dans lesquels les allégories apparaissent à Christine-narratrice, souvent en rêve, pour la conseiller.

Au Moyen-âge, il y a peu de femmes qui vivent de leur plume et qui ont vocation à défendre leurs congénères féminines. Par ses œuvres, Christine de Pizan s'est créée un certain patronage divin pour être lu et pour avoir une certaine légitimité en tant que femme pour être acceptée dans un monde littéraire quasi exclusivement masculin et pour pouvoir défendre ses propos. Mais ce n'est pas seulement Dieu qui semble prendre le parti de Christine de Pizan, Jean Gerson aussi prend sa défense dans la *Querelle du Roman de la Rose* notamment sur les points de vue de la morale et de la religion.

Jean Gerson

Jean Gerson est un des hommes qui défend la position de Christine de Pizan dans la querelle du *Roman de la Rose*. Ce théologien, chancelier de l'Université de Paris est un homme intéressant de par sa dualité envers les femmes. Il s'en méfie en effet, car elles sont trop souvent mystiques²⁹. Gerson veut distinguer les vraies révélations des fausses et invite les femmes à ne pas se priver de manière trop austère. En effet, les flagellations, le manque

²⁸ *ibid* p. 45 vers 526-530

²⁹ Mazour-Matusevich, Y. (2006). *La Position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes*. In *Moyen-Age (le) 2006/2 Tome Cxii* (p. 346) Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-337.htm> le 28 mai 2020.

de nourriture et d'autres tortures physiques et mentales affaiblissent la personne au point de lui donner des "visions".

« Cherchez à exercer le zèle contre les pécheurs, cherchez à les exterminer sur terre, je te donnerai la panacée sans les paroles bruyantes, sans verge, sans prison, sans flagellation ou blessure, sans te mettre en péril³⁰ .»

Il enjoint ainsi les femmes à ne pas en faire trop pour être dans la grâce de Dieu.

Gerson défend les femmes ainsi que leur honneur. Lorsque Christine de Pizan écrit *Le Dit de la Rose*, Gerson la défend, complimentant sa réponse (*Talia de me* - 1402) et prenant le parti de l'honneur des femmes³¹. Comme elle, il reproche à Jean de Meung de les mépriser. Cette complicité à vouloir défendre l'honneur des femmes et la religion pourrait s'expliquer outre un désir commun de défendre les femmes, que les deux écrivains sont de pieux personnages, se soumettant à Dieu. Mais Jean Gerson est plus qu'un homme public qui défend la femme. Dans ses lettres à ses sœurs, il les encourage à continuer à s'éduquer. Il leur donne des livres et leur apprend à lire et à écrire³². De même il ne leur souhaite pas un mariage 'classique' dans lequel la femme entre souvent sans volonté propre mais un mariage où l'affection est mutuelle.

« Bien me souvient que j'entendi pieca comment elle entra en mariage plus par volenté d'autrui et par une maniere de coustume que par affection qu'elle y eüst³³ »

Le soutien de Jean Gerson, homme d'autorité notamment par sa position de chancelier de l'Université est la bienvenue pour la cause que défend Christine de Pizan qui est attaquée par des hommes de notoriété publique tel que Jean de Montreuil qui ne partage pas ses positions. Le fait que Gerson écrive à la même époque qu'elle sur la défense des femmes

³⁰ J. Gerson, *Oeuvres Complètes*, t. 9, p. 225, cité par Mazour-Matusevich, Y. (2006). *La Position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes*. In *Moyen-Age (le) 2006/2 Tome Cxii* (p. 51) Consulté le 28 mai 2020 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-337.htm>

³¹ Op. Cit.

³² Mazour-Matusevich, Y. (2006). *La Position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes*. In *Moyen-Age (le) 2006/2 Tome Cxii* (p. 346) Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-337.htm> le 28 mai 2020.

³³ J. Gerson, *Oeuvres Complètes*, t. 3, col. 839 A, cité par Mazour-Matusevich, Y. (2006). *La Position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes*. In *Moyen-Age (le) 2006/2 Tome Cxii* (p. 51) Consulté le 28 mai 2020 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-337.htm> .

montre bien que c'est un sujet en débat et qu'elle n'est pas seule à vouloir porter un autre regard sur la femme.

Ainsi ces premières réflexions démontrent comment Christine de Pizan fait usage de sa plume pour se créer une légitimité en mettant en scène des forces divines qui lui imposent une mission sur Terre pour aborder le sujet des femmes qui lui est cher et que, même si la critique est vive à l'encontre de De Pizan, elle est aussi soutenue par Jean Gerson.

Chapitre 2. Le Dit de la Pastoure ou comment Christine de Pizan réhabilite la femme

Au Moyen-âge, le genre littéraire de la pastourelle est en plein essor. Au nord comme au sud de l'Europe, son ton moqueur plaît jusqu'à y cacher des messages politiques³⁴.

Christine de Pizan décide de prendre le contre-pied du genre pour elle aussi faire passer un message; les femmes sont bel et bien douées d'intelligence.

Définition de la pastourelle

«**B. – HIST. LITTÉR., MUS. .**, Genre poétique médiéval traitant l'un des quatre thèmes suivants, en un dialogue, ou avec trois personnages: un chevalier rencontre une bergère, la séduit ou la prend de force³⁵.»

Le dictionnaire des littératures Van Tieghem propose une définition de la pastourelle claire mais qui mérite d'être spécifiée. Aux XIIe et XIIIe siècles, il y a au moins deux genres de pastourelles ; celles de la langue d'oïl, du nord de la France et celle de la langue d'oc, du sud du pays. Nous nous concentrerons ici sur la première catégorie car Christine de Pizan s'inscrit dans les traditions littéraires du nord de la France.

La pastourelle est un genre souvent mis en musique qui connaît des codes stricts. Le narrateur est masculin, le cadre est toujours bucolique ou forestier, il est toujours en-dehors des murs des châteaux. La présence d'une bergère gardant ses moutons est nécessaire à la qualification de pastourelle d'un poème comme le fait remarquer Michel Zink³⁶.

³⁴Zink, M. (1972). *La Pastourelle: Poésie et folklore au Moyen-âge*. Paris, France : éd. Bordas, collection B études p. 6. Consulté le 04 juin 2020

³⁵Tieghem, van P. (Éd.). (1968). *Pastourelle*. In *Dict. des litt.* (p. 2994). Paris, France : P.U.F. Consulté le 13 mai 2020

³⁶Zink, M. (1972). *La Pastourelle: Poésie et folklore au Moyen-âge*. Paris, France : éd. Bordas, collection B études P. 6. Consulté le 13 mai 2020

La définition de Maurice Delbouille (1926) décrit la trame de la pastourelle dont voici un extrait, tiré de l'œuvre de Michel Zink³⁷ :

« Le chevalier-poète traverse les campagnes. Soudain lui apparaît au détour du sentier, jeune et belle assise au bord d'une fontaine ou à l'ombre d'un bosquet, une bergère qui garde ses moutons en chantant ou en tressant une couronne de fleurs. Il s'approche d'elle et lui offre les joies de l'amour. Pour la convaincre, il use de la flatterie, [...]. La pastoure accepte quelquefois sans aucune hésitation, mais le plus souvent elle invoque son honnêteté ou la crainte que lui inspirent ses parents, objecte qu'elle est fiancée à Robin ou bien encore renvoie simplement le galant aux dames de sa condition. Dans ce cas, le séducteur insiste et tantôt voit sa prière accueillie, tantôt prend de force ce qu'on lui refuse, tantôt encore se retire devant la fierté de la bergère ou devant les menaces des bergers accourus³⁸ »

Cette définition démontre la violence dont peut faire preuve le chevalier-poète dans la pastourelle où il tente souvent de prendre la bergère de force. Si Paden, auteur de *Pastourelle* (1993), n'y voit pas l'apologie du viol, Gravidal, auteure de *Ravishing Maiden, Writing Rape in Medieval French Literature and Law* (1991) admet que s'il n'y a pas d'apologie, il y a toutefois une forte complaisance pour ce genre d'attitude³⁹.

Nous pouvons donc définir la pastourelle comme étant un genre poétique qui conte l'histoire d'un chevalier rencontrant une bergère dans un cadre bucolique. Les deux protagonistes parlent d'amour et le chevalier tente de la séduire, il se peut qu'il aide la bergère et requiert une faveur sexuelle. Si la bergère refuse, le chevalier peut partir ou la forcer, dans ce cas, soit il réussit, soit il se fait chasser par les bergers. La bergère se voit donner un rôle passif dans les pastourelles, elle est à la merci d'une écriture misogyne dont le caractère sexuel est souvent prédominant et se retrouve sans voix et à la merci du bon vouloir du chevalier.

³⁷ op. cit

³⁸Delbouille, M. (1926). *Les Origines de la pastourelle*. Bruxelles, Belgique : éd. M. Lamertin p. 4 Consulté le 18 mai 2020

³⁹ Johnson, A. M. (1993). *L'expression du désir sexuel dans « Le Dit de la Pastoure » de Christine de Pizan*. Hamilton, Ontario, États-Unis d'Amérique : McMaster University, chap 4, p. 65. Consulté le 19 mai 2020

Le Dit de la Pastoure

Christine de Pizan écrit en 1403 *Le Dit de la Pastoure*. Dans ce poème, long de 2274 vers, De Pizan conte l'histoire de Marotte, bergère solitaire qui ne prend pas part aux fêtes et aux échanges avec les garçons et préfère rester seule. Sa seule confidente est une autre bergère, Lorette. De Pizan décrit longuement dans une première partie la vie de bergère qui semble bien heureuse voire idyllique. S'ensuit la rencontre entre Marotte et le chevalier. La bergère, qui garde ses moutons près d'un bois, chante, assise sur le bord d'une fontaine, attirant par mégarde un groupe de nobles.

Après plusieurs rencontres et discussions à propos de l'amour à travers des ballades, Marotte finit par céder à son propre désir sexuel. De Pizan fait parler ici la femme et son désir. Dès la fin de la première rencontre, Marotte est emprise d'amour et d'envie comme en témoignent ces vers :

*« Ainsi celle nuit passay,
Mais sachiez que moult pensay
A ceulz qui sus la fontaine
Me trouverent a grant peine,
Sur tous d'un me souvenoit
Et au devant me venoit
Son beau corps, gent et faitis
Et son doulz maintien gentilz,
Son parler, son regard doulz
Qui plaire el me fist sur tous.⁴⁰ »*

Mais avouer cet amour et le consommer n'est pas si simple. Lorette, avertie, craint qu'elles ne se fassent violer par les chevaliers⁴¹ et Marotte, elle, est bien consciente de la différence de classe et semble vouloir se protéger d'un cœur brisé en le renvoyant aux dames de sa classe sociale.

⁴⁰Pizan, de, C. (1402) *Oeuvres de Christine de Pizan, demoiselle* BnF ms. fr. 604, f. 55r.p. 246. Source: Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. Français 604 - Gallica, consulté le 13 mai 2020

⁴¹ *ibid* p. 254 vers 1005 - 1016

*«Monseigneur, par mon semblant
La moye amour se descele;
Ne fault ja que je le cele,
Bien sçay que l'apercevez;
Apercevez le devez,
Car Amours si le demonsre;
Mais pour tant se jele monstre,
Vueille ou non, ne croy je mie
Que n'ayez dame et amie
Aultre part qui vous adrece
Et de moy plus gant maistrece.⁴² »*

La bergère est en conflit permanent entre l'amour qu'elle porte à ce chevalier et l'impossibilité de cet amour. Il semble que le chevalier soit guidé par ses sentiments seuls et se vueille aveugle aux différences sociales. Il faut noter que tous les sentiments véritables, les éventuels états d'esprit du chevalier ne sont pas explicités dans le texte et que le lecteur doit déduire les sentiments du chevalier à partir des rares fois où celui-ci s'exprime dans ce poème.

Les deux protagonistes finissent par consommer leur amour⁴³, mais le chevalier partira pour ne finalement plus revenir. Ce départ attriste Marotte à tel point qu'elle désire mourir⁴⁴.

L'intelligence de Marotte

Christine de Pizan fait de Marotte le personnage principal de ce poème et renverse ainsi le genre de la pastourelle. En effet en faisant du narrateur une narratrice, elle fait de la femme, souvent victime d'une littérature misogyne, un personnage principal qui dirige l'histoire. Marotte raconte l'histoire à la première personne du singulier et décrit les sentiments qu'elle éprouve envers ce chevalier tout d'or et de vert vêtu à plusieurs reprises.

⁴² *ibid* p. 275 vers 1669 - 1679

⁴³ *ibid* p. 277 "Lors cil m'embrace et me baise Doucement, souspirant d'aise."

⁴⁴ *ibid* p. 293, vers 2260

Dans la première partie du *Dit*, Marotte parle de la vie de bergère, des jeunes hommes et femmes alentours qui tombent amoureux et elle rappelle qu'elle ne s'y intéresse pas et que tout son amour va aux brebis qu'elle garde

*«Tout mon soing ert de berbis
Garder parmi ces herbis⁴⁵ »*

Elle refuse même les nombreux jeunes hommes qui se présentent à elle avec des cadeaux et des déclarations d'amour⁴⁶. Marotte, autonome, choisit une vie solitaire, choix qui n'est pas sans rappeler la situation de Christine de Pizan, bien qu'elle fût veuve et qu'elle n'eut pas initialement choisi ce célibat. Là où la fiction de Marotte se coupe de la réalité de Christine est lorsqu'un chevalier fait son apparition dans la vie de Marotte, elle s'aventure à l'amour.

Dans l'extrait suivant, on observe la peur initiale de Marotte pour le chevalier. Ces craintes sont ancrées dans les mentalités du XVe siècle. Christine De Pizan met en avant cette peur pour mieux la défaire par la suite et faire ainsi de la pastourelle le théâtre d'une possible histoire amoureuse.

*«De paour, si me tins coye
Et du tout mon chant acoye
Au chief de piece tant firent
Ceulz qui en riens ne meffirent
Que dessus la fontenelle
Me trouverene; voix ysnele
N'oza pas a les saluer,
Aincoyes, sans mou remuer,
Me tins assise et honteuse.⁴⁷ »*

Cette crainte des chevaliers est une démonstration de De Pizan du réel danger que pouvaient courir les femmes à cette époque, danger qui était promu dans certains genres

⁴⁵ *Ibid* p. 253 vers 377-378

⁴⁶ *Ibid* p. 253-254

⁴⁷ *Ibid* p. 238 vers 495- 504

littéraires, dont la pastourelle. Ainsi, on retrouve dans 18% des pastourelles un viol final⁴⁸, les chevaliers du genre courtois tendent à violer ou agresser les femmes dans un cadre bucolique - en dehors des murs du château.

Dans la vie réelle, la situation n'était pas meilleure : les lois érigées tout au long du Moyen-âge ne permettent pas vraiment aux femmes de faire condamner celui qui leur a fait du tort. En effet, selon les recherches de Porteau-Bitker, la victime est la seule à pouvoir porter plainte et c'est à elle d'apporter les preuves de son agression. Si l'agression n'est pas reconnue comme telle par les juges, la victime peut être fouettée ou bannie. De même, les juges examinent la renommée de la victime et de l'agresseur. Si des personnes viennent témoigner de la bonne conduite de l'agresseur, celui-ci est souvent disculpé. La femme ne peut véritablement 'gagner' cette bataille, que si elle peut prouver que cette agression l'a déflorée et que des personnes veulent bien témoigner avoir entendu des cris ou des appels au secours⁴⁹.

En signalant la peur initiale de Marotte, une peur seulement connue par les femmes, Christine de Pizan dénonce donc le viol ou du moins l'agression des femmes dans son époque tout en restant cohérente avec le genre poétique de la pastourelle. Si elle ne se permet de pas de nommer clairement la crainte du viol et de ses conséquences - conséquences que nous verrons ultérieurement- , elle nomme la peur avec laquelle les femmes vivent.

Lorsque Marotte s'aperçoit donc qu'il n'y a pas lieu de craindre cet homme et que la discussion s'engage, elle tombe amoureuse, ce qui l'amène à un conflit interne où elle fait appel à la déesse Amour. Elle se plaint à cette déesse d'être sous son emprise dans une ballade.

« *Amour, escourte ma complainte.*

- *Or dis : qu'as tu ? de quoy te plains ?*
- *De toy par qui je suis destraintte.*
- *Tort as quant de ce te complaing.*

⁴⁸ Selon le calcul de W. Paden (*Rape in the Pastourelle* 1989) 18% des pastourelles se terminent par un viol, 33% par une union sexuelle autre que le viol, 41 % ne se termine pas par une union sexuelle et dans 7% des cas, il n'a pas été possible de le déterminer.

⁴⁹ Porteau-Bitker, A. (1992). *La justice laïque et le viol au Moyen Age*. Dans : *Revue Historique De Droit Français Et étranger, quatrième série* (66(4)) Paris, France. p. 513 Consulté le 06 avril 2020 à l'adresse <https://www-jstor-org.proxy.library.uu.nl/stable/pdf/43849248.pdf?refreqid=excelsior%3A410286b9d22b4a834c5df92da7eb7722>

- *Non ay voir, car ma joye estains.*
- *Joye en aras s'en toy ne tient.*
- *Trop crain le grant mal qui en vient.*⁵⁰ »

Ce débat sur l'amour est typiquement christinien. Christine de Pizan fait la promotion d'un mode de vie simple, vertueux et pieux, sans que l'on doive se piquer au sentiment d'Amour - si ce n'est pour Dieu. Dans d'autres écrits, De Pizan recommande d'ailleurs une certaine forme de solitude aux femmes pour qu'elles puissent se concentrer sur l'étude des textes et la religion⁵¹.

N'ayant pas nécessairement reçu de conseils d'Amour, Marotte va prendre l'initiative du débat sur la différence de classe et cet amour qui lui paraît donc impossible bien qu'elle-même avoue être amoureuse⁵². En tenant tête aux avances du chevalier qui semble de plus en plus amoureux⁵³, Marotte témoigne d'une grande sagesse et clarté d'esprit. Elle est la voix de la sagesse dans ce débat et raisonne le chevalier qui paraît être sous le joug de ses sentiments.

En faisant ainsi de Marotte une femme posée, capable de raisonner, Christine de Pizan montre que les femmes peuvent être sages et raisonnables et qu'elles connaissent les dangers de l'amour. Il s'agit ici d'un véritable plaidoyer que fait De Pizan pour l'intelligence féminine et le respect des femmes en général.

L'intelligence de Lorette

Bien que n'étant présente que dans quelques passages, Lorette joue un rôle important dans l'élaboration de l'idée d'une femme intelligente que construit Christine de Pizan dans ce texte. C'est elle qui met les mots sur la peur d'être honnie lorsqu'elle rencontre à son tour le chevalier : *Nous serons ja tost honnies*⁵⁴. Bien que Marotte, au début du texte, craint cet homme, c'est Lorette qui avertit explicitement son amie sur le danger que peut représenter cet homme, sur le court et le long terme. Elle est la personne du récit qui

⁵⁰ *ibid* p. 271 vers 1552- 1558

⁵¹ Pizan, de, C. (1405) *Le Trésor de la Cité des Dames de degré en degré et de tous estatz* (éd. Gutenberg 2008) consulté le 16 mai 2020

⁵² *ibid* p. 275 vers 1669 - 1706

⁵³ *Ibid* p. 255 vers 1039

⁵⁴ *Ibid* p. 254 vers 1010

tente de rester neutre et de voir les événements de manière plus objective. Elle rappelle pour cela à Marotte la différence de classe sociale entre elle et le chevalier, ce qui rend cet amour impossible:

*«Et mieulx vouldroit, m'est pas gas,
Amer en un lieu plus bas
Qu'en si halt n'en si grant pris
Qu'on soit tenu en despris⁵⁵ .»*

En indiquant que Marotte devrait aimer en un lieu plus bas elle tente de la raisonner et aussi de la protéger de la honte qu'une telle histoire peut amener. Ces tentatives de raisonnement de Lorette précèdent la discussion que Marotte entretient avec le chevalier sur cet amour impossible. Étant donné que Marotte utilise les arguments de Lorette dans son propre débat, nous pouvons dire que Lorette tient un rôle de conseillère auprès de Marotte.

En plus des conséquences de cet amour sur Marotte, Lorette utilise un autre argument intéressant dans le contexte de l'intelligence féminine, celui de la mythologie grecque. Pour tenter de finir de convaincre Marotte, Lorette s'appuie sur un récit que lui a raconté son père; le mythe grec de Pâris. Fils de rois, celui-ci est abandonné puis recueilli par un berger, il s'éprend pour une bergère mais finit, après avoir enlevé Hélène et quitté la bergère, par déclencher la guerre de Troie. La bergère, elle, meurt dans l'histoire que raconte Lorette. En utilisant la mythologie grecque, Lorette s'appuie sur des propos très anciens et doit pour cela avoir des connaissances solides de la littérature de l'antiquité. Cette comparaison entre Pâris et Marotte démontre l'intelligence de Lorette qui sait donc utiliser ses connaissances dans un cadre rhétorique.

Lorette termine sa tirade en rappelant à Marotte leur amitié et sa loyauté.

*«Or t'ay conseillé, moy semble,
Loyaument, car, puis qu'ensemble
Loyalles compaignes sommes⁵⁶ .»*

⁵⁵ *Ibid* p. 264 vers 1320 - 1323

⁵⁶ *Ibid* p. 267 vers 1436 - 1438

Ce n'est pas sans but que Christine de Pizan écrit ces paroles d'amitié. Par ce biais, elle montre que, comme elle le préconise dans *Le Dit de la Rose*, les femmes doivent être solidaires les unes envers les autres et ne pas se blâmer.

Enfin, le rôle de conseillère de Lorette n'est pas sans rappeler celui des allégories qui, dans nombre de ses oeuvres, visitent Christine de Pizan dans son sommeil. Lorette semble être la personnification de la sagesse dans ce poème où Amour vient aussi conseiller Marotte. Ainsi Lorette/Sagesse et Amour offrent deux versants possibles d'une histoire d'amour entre le chevalier et Marotte.

En mettant en scène deux femmes dans *Le Dit de la Pastoure* Christine de Pizan prend le parti de la femme intelligente qui dirige la narration. Si les pastourelles "classiques" ne mettent en scène qu'une seule bergère souvent simple d'esprit, Christine montre deux femmes intelligentes, qui sont capables d'un raisonnement mature et qui agissent en conséquence.

Chapitre 3. Comment Christine de Pizan se positionne dans la narration en déconstruisant les mensonges à propos des femmes dans *Le Livre de la Cité des Dames*

En 1405 Christine de Pizan achève d'écrire *Le Livre de la Cité des Dames*, livre qui invite à penser son auteure comme une féministe aguerrie, bien que le terme soit anachronique. En effet, dans ce texte, elle met en avant les vertus de la femme et déplore qu'elles ne soient pas reconnues comme intelligentes et sages par les hommes et les femmes de son époque et qu'ils parlent d'elles en paroles mensongères et méchantes.

Sous quelle impulsion *Le Livre de la Cité des Dames* fut écrit

Christine de Pizan explique dès le début de l'œuvre pourquoi ce livre est écrit. En effet, elle se trouve dans son étude lisant *Les Lamentations de Mathéole* (1380) et est affligée par la violence et la méchanceté dont fait preuve le poète, Jean Le Fèvre de Resson, à l'encontre des femmes. De Pizan qualifie l'œuvre d'inutile et peu sérieuse mais avoue que cet auteur, même si elle ne le lit pas en entier, l'attriste, ce qui l'amène à se demander pourquoi tant d'hommes s'accordent à dire que « *la femme est foncièrement mauvaise et portée au vice*⁵⁷ ». Elle finit par en appeler à Dieu dans une prière où l'on découvre déjà un certain désir (et un malin plaisir) de défendre la femme comme l'égale de l'homme:

«Ah! Seigneur! Comment cela se peut-il ? Comment croire, sans tomber dans l'erreur, que ton infinie sagesse et ta parfait bonté aient pu créer quelque chose qui ne soit pas entièrement bon ?[...] Car comment serait-il possible que tu te sois jamais trompé ? Et

⁵⁷ De Pizan, C. (1986). *Le Livre de la Cité des Dames*, p. 36. (É. Hicks & T. Moreau, Vert.). Paris, France: Éditions Stock.

pourtant voici tant de graves accusations voire tant d'arrêts, de jugements, de condamnations portés contre elle⁵⁸ !»

Dans cette prière, Christine de Pizan rappelle que Dieu crée toutes les choses parfaites et qu'ainsi la femme aussi est un être parfait car créé par Dieu. Elle termine sa prière en regrettant être née femme et de ne pas pouvoir être à la hauteur des hommes pour Dieu.

Cette prière est singulière car la première lecture laisse penser au lecteur que Christine de Pizan est véritablement atterrée par sa situation de femme et du comportement de ceux qui se pensent supérieurs. Pourtant une seconde lecture dévoile le caractère ironique de cette prière où elle se fait passer pour plus simple qu'elle ne l'est. En effet, en posant tant de questions sur les défauts des femmes et en demandant dans un second temps comment cela est possible si les femmes, elles aussi, sont créées à l'image de Dieu, Christine de Pizan révèle l'erreur commise par l'homme chrétien en mettant en évidence que la femme, tout comme l'homme, est créée par Dieu et ainsi qu'un sexe ne peut pas être foncièrement plus mauvais que l'autre.

«Car comment serait-il possible que tu te sois jamais trompé ? Et pourtant voici tant de graves accusations, voire tant d'arrêts, de jugements et de condamnations portés contre elle! Je ne puis comprendre une telle aberration⁵⁹ .»

C'est après ces lamentations que les trois déesses, Raison, Droiture et Justice lui apparaissent et évoquent encore un texte qui calomnie les femmes; *Le Roman de la Rose*. Christine de Pizan a déjà traité ce roman comme vu précédemment mais elle rappelle ici plus spécifiquement la question du mariage que les femmes rendraient insoutenable, selon les auteurs du *Roman de la Rose*. Ces trois déesses, menées par celle nommée Raison, demandent à Christine de revenir à la raison et de ne pas croire les mensonges d'hommes qui souvent se sont contredits ou trompés. En effet, elles citent Aristote qui n'est pas du même avis que Platon, des hommes d'Églises qui contredisent les philosophes, etc...

⁵⁸ *Ibid* p. 37

⁵⁹ *Ibid* p. 37

«Tu sembles croire que tout ce que disent les philosophes est article de foi et qu'ils ne peuvent pas se tromper. Quant aux poètes dont tu parles, ne sais-tu pas que leur langage est souvent figuré, et que l'on doit parfois comprendre tout le contraire du sens littéral⁶⁰ ?»

Ce sont ces paroles qui donnent à Christine de Pizan l'autorisation de ne plus prendre au sérieux toutes ces figures de la littérature médiévale et antique pour pouvoir écrire sa propre opinion des femmes comme nous le verrons plus tard dans ce chapitre.

Comment Christine de Pizan se positionne dans la narration

Christine de Pizan se donne un rôle dans ce texte que nous lui avons déjà vu, celui de la narratrice/ personnage de l'histoire. En effet, elle adopte déjà cette position dans *Le Dit de la Rose* en rapportant le message divin qu'elle a reçu. Elle fait de même dans ce livre en explorant encore plus ce rôle de messagère de Dieu. Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, De Pizan se veut apprentie des trois déesses en posant toutes les questions qui semblent l'accabler pour qu'elles y répondent et qu'ensemble, elles construisent cette cité.

Remarquablement, De Pizan semble offrir au lecteur une version moins intelligente d'elle-même où elle s'étonne de ce que l'on dit de son sexe. Si nous pouvons y voir un prétexte narratif pour pouvoir créer une histoire il est tout de même intéressant de remarquer que De Pizan se sermonne en fait elle-même puisqu'elle est aussi l'auteurice qui écrit les réponses aux questions et lui intime de réfléchir.

«En conclusion ma chère Christine, je te le dis : c'est ta naïveté qui t'a amenée à ta présente opinion. Reviens donc à toi, reprends tes esprits et ne t'inquiète plus pour de telles billevesées⁶¹ .»

Faire de soi-même un personnage constitue un élément très pratique. Le lecteur, sachant par les lectures que nomme Christine, que celle-ci est éduquée ne peut à première vue qu'assumer que ses questions sont toutes le fruit de longues réflexions sur son statut de femme ; cependant Christine de Pizan ne pose que des questions auxquelles les réponses

⁶⁰ *Ibid* p. 39

⁶¹ *Ibid* p. 40

sont faciles à apporter et où l'histoire joue en sa faveur. Pour citer un contre-exemple, Jean Gerson critique la femme car elle serait trop mystique⁶², or Christine de Pizan, elle, ne parle pas des femmes qui se voient privées de leur raison par une trop grande adoration divine.

Ainsi nous pouvons conclure que Christine de Pizan use de sa position de femme pour légitimer son texte bien que la manière dont elle le fait, en se faisant passer pour plus simple qu'elle ne l'est, peut jouer en défaveur de son message.

L'emprunt de Christine de Pizan à Boccace

À l'époque où Christine de Pizan écrit, emprunter des idées à d'autres auteurs est chose commune et est davantage considéré comme une force qu'un aveu de faiblesse. De nombreux auteurs avant elle se sont d'ailleurs inspirés librement d'auteurs antiques.

Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, De Pizan emprunte entre autres à Boccace, auteur italien du XIV^e siècle qui écrit *De claris mulieribus*. Cette collection de biographies féminines, publiée en 1374, dresse le portrait de femmes historiques dont le mérite est vanté mais dont les défauts et les vices finissent bien souvent par ternir ces louanges. Selon Pierre Grimal⁶³, auteur de *Rome et l'Amour. À propos des femmes* (2007), Boccace ne cherche pas à forger une image positive des femmes et reste convaincu de la supériorité masculine. Le fait que De Pizan emprunte à des auteurs masculins pour défendre la cause féminine est excusable. En effet, les auteurs de sexe féminin ne sont pas encore très présents sur la scène littéraire du début du XV^e siècle, il y a davantage d'hommes qui font figure d'autorité littéraire et il est ainsi logique qu'elle s'en inspire.

Elle emprunte ainsi à Boccace et son *De claris mulieribus* pas moins de soixante-dix personnages en supprimant ou nuancant les aspects négatifs dont il parle pour se concentrer sur leurs actes de sagesse, de courage et leur vertu.

Un exemple probant est celui de Sigismonde, fille de Tancrède, prince de Salerne. Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, De Pizan l'introduit comme une « *fille très belle*,

⁶²Mazour-Matusevich, Y. (2006). La position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes. *Le Moyen Age*, tome cxii(2), 337-353. doi:10.3917/rma.122.0337. Consulté le 13 mai 2020

⁶³ Grimal, P. (2007), *Rome et l'Amour. À propos des femmes*. Paris, France : éd. Robert Laffont, pp. 498-506. Consulté le 15 juin 2020

*courtoise, sage et bien élevée*⁶⁴ ». Boccace, lui l'introduit comme étant une fille «*jeune, belle, bien faite, gaie, aimable, d'un esprit supérieur, peut-être trop pour une femme*⁶⁵ ». Cette première introduction marque la différence de point de vue entre les deux auteurs. Si De Pizan insiste sur les qualités d'ordre intellectuel de la jeune fille telles que la sagesse et la courtoisie, Boccace semble davantage vouloir mettre en avant les qualités physiques de Sigismonde sans oublier la remarque concernant son trop grand intellect qui lui, serait un défaut.

Lorsqu'ensuite, dans le récit, Sigismonde se prend d'amour pour Guichard, un gentilhomme de la cour, la réécriture de Christine en peint un portrait assez clément. Là où Boccace en fait une jeune femme qui ne réussit pas à résister au plaisir charnel, De Pizan fait de Sigismonde une femme qui est bien consciente qu'elle décevra son père et qui choisit longuement et discrètement si cet homme est le bon. En effet, pour décider de la bonté de cet homme, elle lui dit être amoureuse d'un homme et que Guichard doit garder ce secret. Lorsqu'il dit qu'il le fera est qu'il se montre heureux pour elle, elle lui avoue son amour car il sait donc tenir un secret.

Un dernier exemple dans cette réécriture de Boccace par Christine est l'omission des termes négatifs sur le caractère des femmes. En effet, lors du chagrin de Sigismonde quant à la perte de son amant, Boccace en parle ainsi:

*«Sigismonde, voyant que son intrigue était découverte et que Gichard était prisonnier, pensa vingt fois faire éclater sa douleur et ses larmes ; faible ressource, mais fort ordinaire aux personnes de son sexe*⁶⁶ . »

Ainsi si le fond de l'histoire racontée reste identique, la mise en place du personnage, ses qualités et sa manière de penser sont réellement différentes. Christine de Pizan puise ses récits d'auteurs masculins mais les réécrit de manière à soutenir son message qui est celui de la défense de la femme.

⁶⁴ Pizan, de C. (1986). *Le Livre de la Cité des Dames*, p. 217. (É. Hicks & T. Moreau, Vert.). Paris, France: Éditions Stock.

⁶⁵ Boccace, G. (1835). *Contes de Boccace*. (E. Rastoin-Brémond, Trad. ; Vol. 1) Paris, France : éd. Camuzeaux p. 433. Consulté le 15 juin 2020

⁶⁶ *Ibid.* p. 438

Trois thèmes pour défendre les femmes.

Le Livre de la Cité des Dames est un livre en trois parties, composé de respectivement quarante-huit, soixante-neuf et dix-neuf chapitres. Comme le but de cette de recherche n'est pas de faire l'analyse complète du *Livre de la Cité des Dames* mais de comprendre comment Christine de Pizan prend la défense des femmes, nous nous pencherons sur les chapitres traitant de sujets déjà développés dans les parties précédentes, à savoir les thèmes de l'honneur des femmes, le viol et de l'éducation pour pouvoir comparer comment De Pizan traite ces thèmes et enfin, comment elle tente de réhabiliter la position de la femme du XVe siècle.

Le viol

Commençons dès lors par le thème du viol, thème récemment traité dans *Le Dit de la Pastoure*, il fait l'objet de trois chapitres dans *Le Livre de la Cité des Dames*. Si dans *Le Dit* Christine De Pizan évoque seulement la crainte qu'ont les jeunes filles du viol et de ses conséquences, dans *Le Livre de la Cité des Dames*, elle attaque frontalement le sujet en demandant pourquoi les hommes pensent que les femmes aiment se faire violer.

Dans *Le Dit* Marotte et Lorrette craignent chacune de se faire violer lorsqu'elles rencontrent pour la première fois le chevalier. Lorrette partage même ses craintes avec son amie et lui enjoint de fuir pour ne pas avoir à subir les conséquences qu'un tel acte peut avoir⁶⁷. Marotte et Lorette craignent, outre pour leur vie, pour leur honneur ; car comme ni l'une ni l'autre n'est mariée, elles sont toutes les deux vierges. Christine de Pizan dénonce ainsi le viol en mettant en avant la peur qu'il inspire chez ces jeunes femmes et en faisant allusion aux conséquences désastreuses qu'il peut avoir. De plus, les jeunes femmes n'ont aucun désir d'être violée. Si dans *Le Dit de la Pastoure* De Pizan reste très prudente quant à cette thématique du viol, dans *Le Livre de La Cité des Dames*, elle aborde ce sujet beaucoup plus frontalement comme nous allons le voir maintenant.

Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, Christine pose une question qui reste aujourd'hui encore épineuse, celle du plaisir qu'ont les femmes à être violées. Si bien évidemment le

⁶⁷ C.f. chap 2 p. 24 *L'Intelligence de Lorette*

Moyen-âge et le XXI^e siècle ne sont pas comparables, une étude Ipsos de 2019 sur le viol⁶⁸ révèle que 18% des interrogés pensent que les femmes aiment se faire violer, tout comme Christine le déplore au Moyen-âge :

«[...] Je suis navrée et outrée d'entendre des hommes répéter que les femmes veulent être violées et qu'il ne leur déplaît point d'être forcées, même si elles se défendent tout haut. Car je ne saurais croire qu'elles prennent plaisir à une telle abomination⁶⁹.»

Lorsque Christine se questionne sur ces réflexions, Droiture répond :

«Ne crois pas, ma chère Christine, que les dames vertueuses et honnêtes prennent le moindre plaisir à être violées; au contraire, aucune douleur ne leur saurait être plus insupportable⁷⁰.»

Christine de Pizan prend position contre ce que nous appelons aujourd'hui «la culture du viol» et montre par sept exemples de plusieurs époques que le viol est vécu comme une attaque, un non-respect de l'intégrité de la femme. Les histoires de Droiture montrent en effet que les femmes préfèrent la mort au viol ou à la vie après le viol. Elle cite Lucrece qui, après avoir été manipulée, menacée puis violée, confesse ce crime à son mari et ses proches et se suicide car elle ne peut vivre avec ce poids :

«S'il est vrai que je peux me pardonner ma faute et prouver mon innocence, je ne saurais me soustraire à la honte ni au châtement, de peur que désormais les femmes déshonorées ou dévergondée n'invocent mon exemple.»

Nous pouvons aussi citer Hippo⁷¹, une femme grecque prisonnière de pirates, ou encore Virginie⁷², une vierge romaine qui, sachant qu'elle se ferait violer, préfère choisir la mort.

⁶⁸ Etienne Mercier. (2019, juin). *Les Français et les représentations sur le viol et les violences sexuelles*. Consulté à l'adresse

<https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-et-les-representations-sur-le-viol-et-les-violences-sexuelles> le 4 juin 2020

⁶⁹ *Ibid* p. 186

⁷⁰ Op. Cit.

⁷¹ *Ibid* p. 188

⁷² *Ibid* p. 189

Le lexique que De Pizan emploie pour décrire les sentiments de ces femmes face au viol témoigne de l'horreur qu'il constitue. En effet, les femmes qui sont ou risquent d'être victimes d'un viol préfèrent toutes la mort au déshonneur. Les termes "*mourir*" ou "*au viol elle préféra la mort*" revient cinq fois au long de ces sept exemples. Aussi bien Hippo, Virginie, Lucrece et les Sicambres⁷³ préfèrent conserver leur honneur et mourir plutôt que de subir les conséquences du viol. Pour appuyer encore plus clairement son propos, Christine de Pizan se tient à un vocabulaire restreint qu'elle répète dans presque toutes les histoires. La répétition de ces mots soutient son argument, ainsi toutes les femmes vertueuses ressentent les mêmes émotions quant à cette agression.

Le champ lexical employé est le suivant : douleur (insupportable), peur, souffrir/ subir, honte et outrage. Nous pouvons voir ici le lien étroit qu'entretient Christine de Pizan entre l'honneur des femmes et le viol qui leur enlève cette notion. Il est intéressant de remarquer que De Pizan prend le temps de décrire le caractère de ces femmes car en effet, ce ne sont pas n'importe quelles femmes, mais des femmes vertueuses, nobles, honnêtes et chastes. Ces qualificatifs reviennent pour chaque exemple et témoignent de l'importance que Christine de Pizan donne à la vertu d'une femme. De plus, c'est l'opposition entre les qualités des victimes et l'ignominie de l'agression qu'elles subissent qui rendent la critique qu'elle fait du viol convaincante. Cette question de l'honneur et de la vertu des femmes est un sujet que nous retrouvons souvent chez cette autrice et que nous aborderons dans le prochain chapitre.

L'honneur

La question de l'honneur des femmes est en réalité le sujet global du *Livre de la Cité des Dames* car, comme dit dans l'introduction de ce livre, il s'agit bien ici de réhabiliter l'honneur de la femme :

« Tu dois savoir que c'est pour chasser du monde cette erreur [les choses fausses que Christine croit au sujet des femmes] dans laquelle tu étais tombée, afin que les dames et autres femmes méritantes puissent désormais avoir une place où se retirer et se défendre contre de si nombreux agresseurs⁷⁴. »

⁷³ *Ibid* p. 189

⁷⁴ *Ibid* p. 42

Les autres écrits de Christine de Pizan que nous avons étudiés traitent aussi de ce sujet. En effet, *Le Dit de la Rose* a pour sujet la défense de l'honneur des femmes en créant l'Ordre de la Rose à l'aide, ici encore, d'allégories.

«*Le Dieu d'Amours par moy il vous présente*
Ces roses ci de voulenté entiere,
[...]
Preigniez le don, mais c'est par convenant
Que désormais en trestoute maniere
*Yrez l'onneur des dames soustenant*⁷⁵.»

Cette seconde ballade donne l'ordre de soutenir l'honneur des dames face aux blâmes et aux critiques faites à tort. C'est donc de nouveau par la puissance divine que De Pizan se donne l'autorité d'écrire cet ordre pour défendre l'honneur de la femme.

Dans *Le Dit de la Pastoure* De Pizan met en avant les qualités de raison et de prudence de Marotte et Lorrette. En montrant dans ce *Dit* que ces jeunes filles, même de condition sociale plus basse, sont capables d'avoir un discours raisonné et sage, de prendre des décisions adéquates et de citer des mythes anciens (preuve d'une certaine éducation), elle rend ces jeunes filles vertueuses et donc honorables.

Dans *Le Livre de la Cité des Dames* tous les exemples choisis par De Pizan ont pour but de montrer cette vertu et cet honneur chez la femme. Son discours a pour objectif de changer la perception de ses lecteurs vis-à-vis des femmes et de défaire les préjugés et les mensonges qui ternissent leur honneur. Elle se rattache à des personnages réels ou mythiques pour soutenir son argumentation. Ces personnages semblent sous la plume de Christine tous être nobles et pleins de qualités.

⁷⁵ De Pizan, C., & Roy, M. (1891). *Oeuvres poétiques de Christine de Pizan, Le Dit de la Rose* vers 153- 160 ((Paris) éd.). Consulté le 22 juin 2020 à l'adresse Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 8-Z-74 (80)

C'est par l'emploi du lexique que De Pizan s'applique à dresser le profil de la femme honorable. Celle-ci doit par exemple faire preuve de noblesse. Ce terme (noble/noblesse) est nommé plus de soixante fois tout au long du *Livre de la Cité des Dames*. Plus que nommer une classe sociale, De Pizan désigne ici la noblesse des actes des femmes.

«Elle fit preuve d'une forte résolution, de noblesse et de courage - qualités sans lesquelles il est impossible d'agir avec prudence⁷⁶.»

Les femmes doivent faire preuve de vertu (cinquante-sept occurrences) au sens de l'acte vertueux et non au sens de la chasteté ou de la virginité qui sont employés séparément. Elles font aussi preuve de sagesse (nommé quarante-sept fois) et sont intelligentes (trente-sept fois). De Pizan insiste sur cette notion d'intelligence avec d'autres termes en relation tels que *habile, douée, prodigieuse* ou *érudite*. Nous reparlerons de la question de l'intelligence et de l'éducation des femmes dans le chapitre suivant. Vient ensuite la notion de courage, nommée plus de trente-six fois lorsqu'elle démontre que les femmes peuvent combattre aux côtés de leurs maris et rester près d'eux dans la défaite et la maladie. Finalement, à ces traits de caractère s'ajoutent les notions de chasteté, de fidélité, de courtoisie, de force et de douceur.

Il est évident que cet usage d'un lexique particulièrement mélioratif de la femme n'est pas le fruit du hasard mais nous pouvons tout de même nous demander si cette prolifération d'adjectifs qualificatifs n'est pas trop grossière pour pouvoir correctement servir son objectif. En utilisant tant de traits de caractères pour ces illustres exemples, en se positionnant comme une femme simple alors qu'elle reconnaît avoir reçu une éducation relativement complète, le message de défense des femmes se perd un peu au profit d'une glorification exagérée de ces dernières. En effet, celui qui a lu les autres versions de ces histoires, sait que Frénégonde fut également très cruelle et que les Amazones brisaient les jambes et les bras des enfants mâles. Il reste néanmoins vrai que seul le lecteur averti remarque cette réécriture des textes de Boccace qui n'est alors pas encore traduit en français et qu'elle prend garde à ne pas dénaturer l'histoire de ces femmes en gardant quelques éléments négatifs nécessaires à la véracité du propos.

⁷⁶ *Ibid* p. 119

L'éducation

Dans le trente-sixième chapitre de la seconde partie, Christine demande pourquoi certains hommes sont d'avis que, si leurs épouses ou filles reçoivent une éducation, cela porterait atteinte à leur intégrité morale. La réponse de Droiture laisse entendre une certaine irritation sur ce sujet :

«Comment pourrait-on penser ou croire que celle qui suit un bon enseignement et une bonne doctrine puisse en être corrompue ? Cela est inconcevable et inadmissible⁷⁷.»

Pour appuyer son propos, elle fait appel à deux pères qui ont instruit leurs filles, puis rappelle que le père de Christine l'a lui aussi éduquée aux sciences. En effet, si Thomas de Pizan a donné une éducation remarquable à sa fille, il n'est pas le seul. Plus de mille ans plus tôt, le romain Quintus Hortensius⁷⁸, rhétoricien et orateur à Rome vers l'an 60 avant JC, éduqua sa fille aux arts de la rhétorique et de la littérature. De même Giovanni Andrea⁷⁹ qui vécut soixante ans avant Christine, était un légiste à Bologne, qui instruit si bien sa fille Novella qu'elle le remplaçait en tant que professeur quand il était indisponible.

Ainsi, Droiture conclut que les plus instruits des hommes sont prompts à éduquer leurs filles. On observe dans ce propos un subtil appel à une plus large éducation des hommes car si les hommes sont plus instruits, alors les femmes auront plus accès à l'éducation. En effet, elle appelle les éducateurs à penser avec leur raison et de ne pas craindre l'éducation des femmes:

«Les opinions des hommes ne sont pas toutes fondées sur la raison, car ceux-ci ont bien tort. On ne saurait admettre que la connaissance des sciences morales, lesquelles enseignent précisément la vertu, corrompe les mœurs. Il est hors de doute, au contraire qu'elle les améliore et les ennoblit⁸⁰.»

⁷⁷ *Ibid* p. 178-179

⁷⁸ *Ibid* p. 179

⁷⁹ Op. Cit.

⁸⁰ Op. cit.

C'est avec ce genre de projets pour les femmes que Christine de Pizan, en plus de s'inscrire dans une démarche résolument "féministe", s'inscrit également dans un courant de pensée humaniste. Ce courant, bien qu'il ne fasse sa réelle apparition que quelques dizaines d'années plus tard, plaide également pour que l'éducation devienne plus accessible aux filles⁸¹.

Il est paradoxal que Christine de Pizan doive s'appuyer sur l'autorité masculine pour légitimer l'éducation des filles. Avouer que seuls les hommes puissent réellement prendre la responsabilité d'éduquer leurs filles paraît contre-productif pour défendre la femme. Néanmoins, cet aveu a une explication. En effet, l'éducation des filles au cours du Moyen-âge n'est pas forcément très évidente, si à la fin du Moyen-âge beaucoup de filles savent lire et écrire dans les milieux bourgeois⁸², les pédagogues de l'époque ne sont pas tous favorables à une éducation des jeunes filles. Quoi qu'il en soit, dans les milieux aisés les jeunes filles reçoivent une forme d'éducation mais il semble très plausible que ce soit l'autorité paternelle qui prenne cette décision puisque les femmes apprennent, selon la pédagogie du Chevalier de la Tours Laundry (1330-1402), qu'elles devront l'obéissance à leur mari⁸³. Il est donc difficilement concevable qu'une jeune fille puisse avoir accès à une éducation sans une autorisation ou aide paternelle. C'est pourquoi citer des hommes qui ont permis à leurs filles de s'éduquer rentre dans la logique éducative du XVe siècle et ne constitue pas un chapitre contre-productif.

Nous voyons à travers cette partie une façon élaborée de la part de Christine de Pizan pour défendre les femmes. Elle reprend les textes écrits par des hommes mais en choisissant des exemples convaincants et en adaptant le lexique qui décrit la femme et ses actes. Elle réussit ainsi à peindre un portrait bien plus clément voir même réaliste de la femme du XVe siècle. Enfin, bien qu'elle réécrive certaines histoires, elle n'omet pas de nommer toutes sortes de femmes et de traiter les différents mensonges auxquels elles font face.

⁸¹Sonnet, M. (2006) *L'éducation des filles à l'époque moderne*. (Historiens et géographes, Association des professeurs d'histoire et de géographie) pp.255-268.. Consulté le 18 juin 2020

⁸² Lett, D. (1999). L'éducation et les conceptions pédagogiques au Moyen Age. *Recherches et Prévisions*, 57(1), 85-89. <https://doi.org/10.3406/caf.1999.1865>. Consulté le 17 juin 2020

⁸³ Op. Cit

Conclusion

Ce travail avait pour ambition de présenter comment Christine de Pizan défend la sagesse de la femme dans un certain nombre de ses écrits. Il a fallu, dans un premier temps, comprendre ce à quoi la femme faisait face à cette période du Moyen-âge en abordant quelques lois et visions de la femme à cette époque. D'après nos recherches, celle-ci est perçue au travers le mariage, comme nous le rappelle Pilorget, et demeure le cas échéant sous l'autorité de son père. De plus, les différentes lois et décrets comme celui de Gratien rendent l'accès à l'arrestation de l'agresseur en cas de viol plus compliquée. Enfin, une bonne partie de la littérature de la fin du Moyen-âge, notamment *Le Roman de la Rose*, pose un point de vue généralement misogyne sur la femme.

Pour comprendre comment De Pizan défend les femmes à travers ses écrits nous nous sommes penchés sur trois textes, *Le Dit de la Rose*, *Le Dit de la Pastoure* et *Le Livre de la Cité des Dames*. Selon notre analyse, plusieurs moyens de persuasion reviennent dans ses œuvres : celui des déesses, envoyées par Dieu, celui de la réécriture et celui de l'usage d'un lexique très positif à l'encontre des femmes.

En utilisant les déesses messagères de Dieu, Christine de Pizan se donne une légitimité à défendre les femmes ; comme il s'agit d'un ordre divin, elle ne peut faire autrement qu'y répondre, qu'il s'agisse d'elle-même en temps qu'auteure ou de ses personnages. Dans *Le Dit de la Rose*, cela se traduit par la création d'un ordre, celui de *la Rose* ayant pour but de défendre l'honneur des femmes vertueuses. Christine décrit ce qu'est une femme vertueuse et comment la défendre à travers des ballades qui lui sont inspirées par la déesse. Dans *Le Dit de la Pastoure*, la déesse de l'amour vient conseiller Marotte sur les décisions à prendre, mais ce *Dit* a une place à part dans notre analyse, puisque Christine de Pizan défend ici la femme, non pas par un ordre divin, mais en faisant de ces bergères les personnages centraux de son texte. Elle réécrit ainsi sur le code fixe du genre de la pastourelle, qui se donne d'habitude des hommes comme personnages principaux. En faisant de ces personnages principaux des femmes raisonnables et sages, De Pizan défend l'intelligence et la sagesse des femmes. En effet, à travers les discussions de Marotte et Lorette entre elles ou avec le chevalier, nous voyons comment les jeunes filles réfléchissent et décident de l'action. Enfin, dans *Le Livre de la Cité des Dames*, véritable

plaidoyer pour la femme, Christine de Pizan fait de nouveau appel à l'ordre divin à travers trois déesses qui lui demandent de construire une cité métaphorique. Tout au long de la construction, Christine de Pizan pose des questions au sujet des femmes auxquelles les déesses répondent par des exemples de femmes réelles ou mythologiques prouvant leurs bonnes qualités.

Dans *Le Livre de la Cité des Dames* nous retrouvons beaucoup de personnages que Boccace décrit dans son *De Claris Mulieribus*. Nous l'avons vu, l'emprunt aux textes anciens est une pratique courante à cette époque ; mais Christine de Pizan, elle, en profite pour réécrire l'histoire de ces femmes en omettant les passages les plus négatifs et en mettant en avant leurs qualités et leurs actes de noblesse.

Pour décrire ces dames dont les actes leur valent une place de choix dans *La Cité des Dames*, Christine de Pizan utilise un lexique particulier et assez répétitif. Le choix des adjectifs positifs tels que *intelligente, noble, sage, courageuse...* contribue à une vision méliorative de ces femmes et montre qu'elles sont bel et bien des êtres capables de bonté et d'abnégation.

Cette autorité divine, ces réécritures et ce lexique participent tous à la réhabilitation de la femme que Christine de Pizan semble avoir à cœur, et nous pouvons donc conclure que Christine de Pizan défend la sagesse des femmes dans ses œuvres en mettant en avant seulement des personnages féminins, en leur donnant des qualités qui ne leurs sont généralement pas attribuées et en réécrivant l'histoire des femmes. Le tout est soutenu par une autorité divine et parfois même terrestre en la personne de Jean Gerson.

Pour approfondir notre recherche, il serait intéressant d'étudier les autres œuvres de Christine de Pizan et d'observer si ces motifs reviennent dans chacune d'entre elles. Ce procédé est peut-être récurrent dans sa réflexion pour défendre d'autres causes et personnes.

Bibliographie

Sources primaires

Boccace, G. (1835). *Contes de Boccace*. (E. Rastoin-Brémond, Trad. ; Vol. 1) Paris, France : éd. Camuzeaux.

Lorris, G., & Meun, J. (2020). *Le Roman de La Rose* (Vol 3). Chartres, France : CPA éditions

Pizan, de C. (1986). *Le Livre de la Cité des Dames*, (É. Hicks & T. Moreau, Trad.). Paris, France: Éditions Stock.

Pizan, de, C. (2008)) *Le Trésor de la Cité des Dames de degré en degré et de tous estatz*. éd. Gutenberg

Pizan, de, C. (1402) *Oeuvres de Christine de Pizan, demoiselle* BnF ms. fr. 604, f. 55r. vers 20 à 24. Source: Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. Français 604 - Gallica

Pizan, de, C., & Roy, M. (1891). *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan, Le Dit de la Rose* ((Paris) éd. M. Roy). Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art.

Source secondaires

Delbouille, M. (1926). *Les Origines de la pastourelle*. Bruxelles, Belgique : éd. M. Lamertin

Lorris, de, G., & Meung, de J. (1864). *Le Roman de la Rose* (éd. Francisque-Michel, Vol. II). Paris, France : Librairie De Firmin Didot. Frères, fils & Cie.

Gravdal, K. (1985) *Camouflaging Rape : The rhetoric of sexual Violence in the Medieval Pastourelle*. Pennsylvania, État-Unis d'Amérique : University of Pennsylvania Press

Gravdal, K. (1991). *Ravishing Maidens; Writing Rape in Medieval French Literature*. Pennsylvania, État-Unis d'Amérique : University of Pennsylvania Press

Grimal, P. (2007), *Rome et l'Amour. À propos des femmes*. Paris, France : éd. Robert Laffont

Hicks, E. (1977), *Le Débat sur le Roman de la Rose*. Paris, France : éd. Paris, Champion, réimpr. Slatkine, 1996

Jan, le, R. (2001) *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*. Paris, France : éd. Aubier Montaigne

Johnson, A. M. (1993). *L'expression du désir sexuel dans « Le Dit de la Pastoure » de Christine de Pizan*. Hamilton, Ontario, État-Unis d'Amérique : McMaster University

Lett, D. (1999). L'éducation et les conceptions pédagogiques au Moyen Age. *Recherches et Prévisions*, 57(1), 85-89. <https://doi.org/10.3406/caf.1999.1865>

Sonnet, M. (2006) *L'éducation des filles à l'époque moderne*. (Historiens et géographes, Association des professeurs d'histoire et de géographie) pp.255-268.

Porteau-Bitker, A. (1992). *La justice laïque et le viol au Moyen Age*. Dans : *Revue Historique De Droit Français Et étranger, quatrième série* (66(4)) Paris, France.

Van Tieghem, P. (1968). Pastourelle. Dans *Le Dictionnaire des littératures*.

Videt-Reix, D. (2011). *Christine de Pizan et la poétique de la justice* (Doctoral dissertation, Aix-Marseille 1).

Zink, M. (1972). *La Pastourelle: Poésie et folklore au Moyen-âge*. Paris, France : éd. Bordas, collection B études

Sources électroniques

Bohler, D. (2001). Un regard sur Christine de Pizan. *Clio*, (13), 117-123. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.4000/clio.136>

Greene, V. (2007) *Le débat sur le Roman de la Rose, Cahiers de recherches médiévales*, pp. 297-311 mis en ligne le 30 juin 2010, consulté à l'adresse :<https://doi.org/10.4000/crm.2586>

Hakem, T. (21 mars 2016) *Un Autre Jour est Possible; Le statut de la femme au Moyen-âge* [Émission de radio]. France culture, consulté à l'adresse ; <https://www.franceculture.fr/emissions/un-autre-jour-est-possible/les-femmes-au-moyen-age-join-des-idees-recues>

Lüddecke, F. (2018). *Le Roman de la Rose*. Consulté à l'adresse <https://manuscripta.hypotheses.org/809>

Lüddecke, F. & Mercuzot, D. (2018). *Le Roman de la Rose, best-seller médiéval*. Consulté à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/blog/02072018/le-roman-de-la-rose-best-seller-medieval?mode=desktop>

Mazour-Matusevich, Y. (2006). *La position de Jean Gerson (1363-1429) envers les femmes. Le Moyen Age*, tome cxii (2), 337-353. doi:10.3917/rma.122.0337. Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-337.htm>

Mercier, E. (2019, juin). *Les Français et les représentations sur le viol et les violences sexuelles*. Consulté à l'adresse <https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-et-les-representations-sur-le-viol-et-les-violences-sexuelles>

Pilorget, J. (2016). *La fin du Moyen Âge, un moment charnière pour l'histoire des femmes ? Les embarras de la périodisation. Questes*, (33), 95-107. Doi : 10.4000/traces.9668 Consulté à l'adresse : <https://journals.openedition.org/questes/4307>

